

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Ladouceur Amélie

<https://www.cadre21.org/membres/fe89c585125fe60d033a7392>

Date d'obtention : 2024-12-16 19:02:08

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Chaque fois qu'une situation de photos ou vidéos de nudité survient, il est important d'enclencher le protocole SEXTO afin de connaître les intentions, la nature, l'amorce et l'étendue des photos. Cela est la méthode la plus rapide et efficace d'obtenir les informations nécessaires en matière d'images pornographiques. C'est grâce à cette trousse que je peux recueillir le plus de données possibles. L'idée est de rassembler toutes ses informations et d'intervenir le plus adéquatement possible, selon la trajectoire établie.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je pourrai intervenir plus rapidement et efficacement. D'ailleurs, cela m'a permis de connaître la ligne claire entre mon rôle comme intervenant école. Il est important de respecter les limites du scolaire. Je ne peux pas intervenir dans tous les cas. Il existe une distinction dans les interventions face aux actes malveillants et impulsifs. Il ne faut jamais consulter les photos dans les cellulaires des étudiants.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai bien attention d'éviter de consulter le cellulaire de l'élève. Je dois confisquer rapidement les appareils de l'instigateur. Dans tous les cas, il est important de contacter la police pour les informer de la situation et du déploiement du protocole SEXTO. Ils prendront en charge les interventions suivantes.